

Chère Françoise Hardy,

Vous avez bien voulu me faire part de vos inquiétudes sur l'avenir des Serres d'Auteuil et je vous en remercie sincèrement car cela me donne l'occasion de rétablir certaines vérités. Je le fais avec d'autant plus de force que je connais votre sensibilité et votre amour pour Paris.

De fait, je crains que les auteurs de la pétition que vous avez signée ne vous aient pas informée complètement de la réalité du projet.

En effet, comme vous, je considère que le Jardin des Serres d'Auteuil constitue un élément majeur du patrimoine botanique de Paris. Comme vous, je suis fier que Paris dispose d'un tel joyau, avec des Serres classées à l'inventaire des Monuments Historiques. Comme vous, je suis particulièrement attaché à la préservation et à la mise en valeur des collections de plantes rares.

Je peux donc sans crainte vous affirmer que le projet de la FFT ne vise aucunement à porter atteinte à ce patrimoine exceptionnel. Ainsi, vous pouvez être totalement rassurée : les Serres Historiques ne sont absolument pas impactées et les collections prestigieuses qui s'y trouvent non plus !

En outre, les serres de travail et les serres chaudes à la place desquelles il est prévu de construire un court de tennis entouré de serres ne sont pas classées Monument historique. Et pour cause puisqu'elles ont été construites dans les 1980 et 2000 et ne présentent aucun intérêt architectural. Vous avez même dans cet espace des serres en plastique !

Je soutiens donc le travail engagé par la FFT et Marc Mimram, architecte de renommée internationale, qui ont imaginé un nouvel équipement réinscrivant cet espace dans le schéma historique du dessin d'Alphand et s'inspirant des Serres de Formigé. Construire une nouvelle serre ceinturant le court de tennis permettra ainsi d'accueillir plus dignement une partie des collections d'orchidées et de fougères qui sont actuellement entreposées dans des serres quelconques. Non seulement les collections seront mieux exposées mais le Jardin des Serres sera encore plus beau car débarrassé de ses éléments les plus laids.

Par ailleurs, il n'est évidemment pas question de sacrifier une seule de ces plantes. Si une partie de ces collections restera sur site, l'autre partie sera accueillie au Parc Floral dans le Bois de Vincennes, permettant d'offrir au public de l'Est parisien de nouvelles collections.

De plus, vous estimez « difficile d'imaginer qu'un maire de gauche puisse commettre un tel sacrilège ». Sachez que depuis 2001, 35 hectares d'espaces verts ont été ouverts au public tandis que s'asseoir ou s'allonger est autorisé sur les pelouses des parcs et jardins. Et n'oubliez que nous avons rendu gratuit l'accès au Jardin des Serres d'Auteuil !

Enfin, vous évoquez la crainte d'un déferlement de dizaines de milliers de personnes dans le Jardin des Serres d'Auteuil pendant le Tournoi. Mais je vous informe que le Jardin est déjà ouvert au public pendant le Tournoi, sans que cela pose de difficulté particulière. Cela étant, je veillerai bien entendu à ce qu'une éventuelle hausse de la fréquentation du Jardin liée à l'implantation d'un nouvel équipement préserve la qualité remarquable des arbres et des fleurs qui s'y trouvent.

Le projet de la FFT a été approuvé hier par la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites, dans laquelle siègent notamment le Directeur régional de l'environnement, la Directrice régionale des Affaires culturelles et le Chef du Service territorial de l'architecture et du patrimoine de Paris, que l'on ne peut raisonnablement pas soupçonner de soutenir un projet qui mettrait en danger les Serres d'Auteuil !

Je reste bien évidemment à votre entière disposition pour vous présenter en détail le projet de la FFT que je soutiens avec enthousiasme et détermination.

Sachant que vous pouvez compter sur moi pour veiller à la défense et à la valorisation du patrimoine parisien, je vous prie de croire, Chère Françoise Hardy, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs. *Avec mes fidèles pensées*



Bertrand DELANOË